

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2024-0195 du 12 avril 2024, le Président de la Communauté d'Agglomération Chauny Tergnier La Fère a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de zonage assainissement et de gestion des eaux pluviales.

Monsieur Jean-Pierre DEMIAUTTE a été désigné Commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif par décision n° E24000014/80 du 1<sup>er</sup> mars 2024.

L'enquête publique aura une durée de 30 jours du 2 mai 2024 au 31 mai 2024 inclus.

Le commissaire enquêteur recevra :

- A la maison France Service de CHAUNY, entre 9h30 et 11h, le jeudi 2 mai et les mardis 7 mai, 14 mai, 21 mai et 28 mai 2024
- Au fil de l'Eau à TERGNIER, entre 13h30 et 15h, le jeudi 2 mai et les mardis 7 mai, 14 mai, 21 mai et 28 mai 2024
- A la maison France Service de LA FERRE, entre 15h30 et 17h, le jeudi 2 mai et les mardis 7 mai, 14 mai, 21 mai et 28 mai 2024

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et les propositions sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête.

Elles peuvent être également adressés par écrit à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire enquêteur – Communauté d'Agglomération Chauny Tergnier La Fère – 57 Boulevard Gambetta 02300 CHAUNY ou par mail à l'adresse suivante : [sda@ctlf.fr](mailto:sda@ctlf.fr)

Le dossier d'enquête pourra être consulté pendant les permanences du commissaire enquêteur et sur le site internet de la Communauté d'Agglomération à l'adresse suivante : <https://ctlf.fr>